



Municipalité de Chesterville

472, rue de l'accueil

Chesterville (Qc) G0P 1J0

Tél : (819) 382-2059

**Demande de permis pour branchement d'aqueduc-égout domestique-
égout pluvial, annexée au permis de construction No _____**

À remettre à L'inspecteur municipal lors des travaux.

1- Lieu des travaux

Numéro de matricule : _____

Numéro de lot : _____

Adresse des travaux : _____

2-Propriétaire

Nom : _____

Adresse : Même _____ Ou _____

Téléphone : (____) _____

3-Entrepreneurs (s'il y a lieu)

-En excavation : _____ Tél : _____

-En plomberie : _____ Tél : _____



Municipalité de Chesterville

472, rue de l'accueil

Chesterville (Qc) G0P 1J0

Tél : (819) 382-2059

4-Type de branchements

4.1 Aqueduc

Diamètre de conduite : _____

Type de conduite : _____

4.2 Égout domestique

4.2.1 Nature des eaux déversées

- Eaux d'usage domestique courant

- Autres (préciser) : _____

4.2.2 Caractéristiques du branchement

Longueur : _____ Diamètre : _____

Matériau _____

Manchon de raccordement : _____

4.2.3 Mode d'évacuation

a) Par gravité

b) Par puits de pompage

L'endroit où elles sont pompées :

- Dans le branchement de l'égout

- Ailleurs Préciser : _____



Municipalité de Chesterville

472, rue de l'accueil

Chesterville (Qc) G0P 1J0

Tél : (819) 382-2059

4.3 Égout pluvial

4.3.1 Nature des eaux déversées

Eau de toit (autorisé seulement pour les toits plats)

Eaux de terrain Superficie drainée _____ m²

Eaux du drain souterrain de fondation

Autres Préciser : _____

4.3.2 Caractéristiques du branchement

Longueur : _____ Diamètre : _____

Matériaux _____

4.3.3 Mode d'évacuation

a) Par gravité

b) Par puits de pompage

L'endroit où elles sont pompées :

- Dans le branchement de l'égout

- Ailleurs Préciser : _____



Municipalité de Chesterville

472, rue de l'accueil

Chesterville (Qc) G0P 1J0

Tél : (819) 382-2059

5-Profondeur par rapport au niveau de la rue

-Du plancher le plus bas du bâtiment : _____

- Du drain sous le bâtiment : _____

-Du branchement à l'égout domestique * : _____

- Du branchement à l'égout pluvial * : _____

* Cette information vous sera fournie par la municipalité.

6- Remblayage

Le propriétaire doit déposer du sable non gélif, sans pierre et fournir un compacteur pour le remblaiement de la tranchée.

7- Propriété privée

Plan de localisation à l'échelle (des bâtiments, des branchements à l'Égout, du stationnement drainé ainsi que tout autre détail pertinent).

8- Édifice public- Établissement industriel ou commercial

Pour un édifice public ou un établissement industriel ou commercial, fournir un plan à l'échelle du système de plomberie, une estimation des débits et une évaluation des caractéristiques des eaux usées (si ces eaux sont différents des eaux usées



Municipalité de Chesterville

472, rue de l'accueil

Chesterville (Qc) G0P 1J0

Tél : (819) 382-2059

domestiques usuelles).

Signé à Chesterville, ce _____ jour de _____ 20_____

(propriétaire)

Note : L'inspecteur municipal devra **être avisé 24 heures à l'avance** lors du raccordement aux tuyaux d'aqueduc et d'égout afin de vérifier les installations.

On peut le rejoindre au numéro 382-2059 (bureau municipal). **Il doit être présent lors de l'exécution du branchement.**

Si le remblayage a été effectué avant la vérification des travaux, l'inspecteur exigera qu'ils soient découverts pour vérification (paragraphe 8.3, règlement 04-05)

L'inspecteur municipal n'assumera pas l'inspection si le formulaire ne lui est pas remis dûment complété. Un montant de 30,00\$ sera facturé advenant le cas où l'inspecteur se déplace inutilement.